

Chapitre 10

Entraînements à l'oral de groupe

(Les sujets inédits ont été conçus par Catherine Pommier)

1. Sujets

Oral 1 : À vos marques !

Durée de l'oral de groupe : 1 h 30 min.

4 participants

Consignes

Après avoir pris connaissance des membres du groupe et des instructions de montage de la tente canadienne (30 mn), les candidats la monteront les yeux bandés (60 mn).



Oral 2 : construire une tour (extrait)

Durée de l'oral de groupe : 60 min.

9 participants

Consignes

- Construire une tour.
- La tour doit être placée sur son propre fondement, ce qui signifie qu'elle ne soit ni s'appuyer contre un mur ou un objet quelconque dans la pièce ni être accrochée ou suspendue au plafond. Elle doit être suffisamment robuste pour pouvoir porter une règle sans tomber.
- La tour sera jugée d'après trois critères :
 - Hauteur

- Robustesse
- Originalité.
- Vous pourrez couper, plier, coller, assembler etc. le matériel de n'importe quelle manière souhaitée par le groupe.
- La règle du jeu suivante devra être appliquée: Aucune bande de papier ne doit être plus longue ou plus large que les dimensions de la règle.

Matériel

- 4 papiers cartons
- 1 grand tube de colle
- 1 ciseaux
- 1 règle graduée
- 4 feuilles de papier (uniquement pour la conception)

Oral 3 : Le blason

Durée de l'oral de groupe : 60 min.

9 participants

Consignes

- Créer un blason qui représentera l'identité, les valeurs, les missions de votre futur Centre de Formation Moniteur-Educateur (CFME).
- Présenter la réalisation aux membres du jury.

Matériel

- 1 grande feuille de papier.
- Des feutres et du scotch.



Oral 4 : Bienvenue à l'IRTS

Durée de l'oral de groupe : 60 min.

9 participants

Consignes

- Créer la maquette d'un livret d'accueil destiné aux étudiants admis dans un Institut Régional du Travail Social (IRTS).

Matériel

- Bloc-notes et stylos pour chaque participant

Oral 5 : Qui porte la plus grande responsabilité ?

Durée : 55 min.

Consignes

Donner une réponse à la question posée qui satisfasse l'ensemble du groupe.

Sujet

Qui porte la plus grande responsabilité ?*

Mme Tournier décide de louer un poste de télévision pour occuper ses huit enfants. Mais elle comprend mal le mécanisme du crédit. Elle omet de payer les échéances et change de domicile sans aviser le vendeur de poste qui porte plainte pour abus de confiance. Après de nombreuses recherches, la justice retrouve Mme Tournier et la condamne à trois mois de prison ferme et 200 euros d'amende. Mais la prévenue ne se présente pas à l'audience. Un avis de recherche est diffusé aux services de police. Les gendarmes viennent au petit matin arrêter Mme Tournier chez elle.

Son fils André, 14 ans, brisé par la honte d'avoir vu sa mère encadrée par les gendarmes et devenu la « tête de turc » de ses camarades de collège, se suicide aux barbituriques.

* *Bibliothèque de Travail second degré, La Communication, N°281, Novembre 1995.*

Oral 6

Durée : 55 min.

Consignes

Donner une réponse à la question posée qui satisfasse l'ensemble du groupe.

Sujet

Cassons les préjugés ; aidons-nous !

Après avoir analysé le dépliant du collectif « Les morts de la rue » - www.mortsdelarue.org, vous proposerez des conseils afin de « casser les préjugés ».

Ceux-ci seront inscrits dans le nouveau dépliant publié l'année prochaine.

Vous distinguerez les conseils à effet immédiat et ceux à long terme.

Prospectus